

# Le RASED

**un pôle ressource préventif et  
une « ressource d'accompagnement »  
des enseignants  
Pour l'école de la confiance  
l'école de la République,  
des excellences et de la bienveillance**

Circonscription d'Avesnes/Fourmies - IEN : Mme Olloqui Nathalie - ES RASED : Pardonche Valérie

<http://www.education.gouv.fr/cid119317/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance.html>

# SOMMAIRE

**Introduction : Personne ressource et prévention de la difficulté scolaire**

## **1 - Quand la difficulté scolaire est de passage...**

Concertation, Différenciation pédagogique, APC, Stages de réussite, PPRE

## **2 - Quand la difficulté scolaire « fait de la résistance »**

RASED (missions)

## **3 - Quand la difficulté scolaire « sème le trouble »**

PAP (troubles)

**Conclusion : Pour aller plus loin...**

# La personne ressource

informe



écoute



soutient



partage



coopère



contribue



conseille



co-construit  
co-enseigne



accompagne



# Prévention et personne ressource

Prévenir l'installation de la **difficulté scolaire**

afin d'éviter

**l'échec scolaire**

qui entraîne trop souvent

**l'échec social**



**L'enseignant est le premier acteur de la prévention.**  
**Le RASED, dans le cadre de sa mission de prévention,**  
**apporte son soutien aux enseignants.**

# La difficulté scolaire

- 👉 Une **étape normale de l'apprentissage** qui nécessite une **analyse** afin de trouver les **remédiations** pertinentes.
- 👉 Un **indicateur** de l'activité de l'élève pour l'enseignant qui doit l'inciter à **ajuster son action**.

# La difficulté scolaire

dans le comportement,



**l'attitude**



dans la méthodologie



dans le lire  
dans l'écrire



dans les  
mathématiques



dans le dire

# La difficulté scolaire



## 1 - Repérer

Identifier les **besoins** en terme de **compétences**

## 2 - Évaluer



« Une évaluation positive,  
simple et lisible »

**Évaluations** (nationales, de circonscription, de l'enseignant) des **acquis** et **progrès**

## 3 - Analyser







**Positionner** l'élève en fin de cycle sur une échelle de maîtrise à 4 niveaux (maîtrise insuffisante-maîtrise fragile-maîtrise satisfaisante-très bonne maîtrise)

Compléter l'analyse par la **connaissance de l'élève**

Définir les **compétences précises à travailler**

# La difficulté scolaire

-  [éducation.gouv](https://www.education.gouv.fr) : la refondation de l'Ecole de la République
-  référentiel des compétences des enseignants (25/07/2013)
-  évaluation des acquis scolaires et livret scolaire (BO 21/01/2016)
-  éducol : le socle commun et l'évaluation des acquis scolaires

[https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ienvandoeuvre/sites/ienvandoeuvre/IMG/pdf/Typologie\\_d\\_aide\\_Maryline\\_Doan\\_ASH-doc-2.pdf](https://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ienvandoeuvre/sites/ienvandoeuvre/IMG/pdf/Typologie_d_aide_Maryline_Doan_ASH-doc-2.pdf)

[http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/sites/ientoul/IMG/pdf/el\\_Diff\\_IA44.pdf](http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ientoul/sites/ientoul/IMG/pdf/el_Diff_IA44.pdf)



## Quand la difficulté scolaire est de passage...

L'élève éprouve alors des **difficultés d'apprentissage mineures circonstancielles** au regard de l'**attente scolaire**.

Elles peuvent être liées à diverses circonstances : **difficultés à acquérir certaines compétences, absences prolongées ou répétées, événements familiaux...**

Ils peuvent bénéficier d'un **PPRE**.

# Quand la difficulté scolaire est de passage...

La concertation



La différenciation



Le PPRE



L'APC



Les stages de réussite



## La difficulté scolaire et la concertation

Un des objectifs des structures de concertation - conseil de maîtres, conseil de cycle, conseil d'école - est d'**analyser en équipe les difficultés des élèves** et de créer une **culture commune** dans l'école.

Les **membres du RASED** intervenant dans l'école sont **membres** à part entière de l'**équipe enseignante** !



# La difficulté scolaire et la concertation

(Propositions d'analyse, les réussites et points d'appui de l'élève sont à mettre en avant...)

## L'élève et ses apprentissages

L'élève a-t-il des difficultés :

- motrices ?
- de mémorisation ?
- au niveau de la langue orale ?
- au niveau de la langue écrite et de la lecture ?
- au niveau de la trace écrite ? (du geste graphique à la production, en passant par le soin)
- au niveau de la numération ?
- au niveau de la résolution de problèmes ?

## L'élève et son comportement face à la tâche

Comment l'élève :

- se met-il au travail ?
- s'organise-t-il ?
- mobilise-t-il son attention ?
- gère-t-il sa motivation ?
- utilise-t-il les différentes aides ?
- manifeste-t-il qu'il est en difficulté (agitation?) (passivité?)

## L'élève et ses relations avec l'adulte

L'élève manifeste-t-il :

- de la crainte ?
- de l'agressivité ?
- une recherche d'affection ? d'encouragement ?
- une forme de dépendance ?



# La difficulté scolaire et la concertation

## L'élève et ses relations avec les autres élèves

- Est-il inhibé ? Extraverti ? Dissipé ?
- Transgresse-t-il les règles ?
- A-t-il des relations conflictuelles ?
- Est-il exclu ? Meneur ? Suiveur ?
- S'isole-t-il ?
- Écoute-t-il les autres ? Accepte-t-il la confrontation ? La coopération ?

## L'élève et sa famille

- Quelles sont les relations entre l'élève et sa famille ?
- Quelles sont les relations entre la famille et l'école ?



# La difficulté scolaire et le projet d'école

« Le projet d'école est l'instrument de l'autonomie reconnue aux écoles et l'expression de leur responsabilité. Il implique tous les acteurs de la communauté éducative. »

(loi pour la Refondation de l'École de la République du 08/07/2013)

- Le concept d'école inclusive suppose le **travail de toute une équipe** dont le projet d'école constitue la « feuille de route » .
- Le projet d'école vise la **réussite de tous** les élèves et prévoit un volet spécifique pour les **actions** en direction des **élèves à BEP** : les **adaptations** pour les **élèves fragiles** ou **en difficulté** et les **projets d'inclusion** pour les élèves handicapés.

éduscol - Vers la réussite de tous les enfants à l'école : des principes d'action à redécouvrir

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir\\_870.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_870.pdf)

# La différenciation pédagogique



C'est quoi ?

« Elle est avant tout une **manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation**...qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques. C'est une **façon d'exploiter les différences et d'en tirer davantage.** »

# La différenciation pédagogique



**Pourquoi ?**

« Pour **répondre à l'hétérogénéité** de la classe afin d'**amener chaque élève le plus loin possible** sur le plan de ses apprentissages en tenant compte de **son potentiel** et de **ses différences** et **d'en tirer avantage.** »



# La différenciation pédagogique



## « Rompre avec la pédagogie frontale... »

- pour permettre à tous (et en priorité à ceux ayant des difficultés) d'accéder à une culture scolaire commune ;
- pour optimiser les situations d'apprentissage en passant par une autre organisation du travail scolaire ;
- pour favoriser les interactions sociocognitives (travail en groupes),
- pour confronter les élèves à des obstacles en les engageant dans des situations-problèmes ou des projets ;
- pour confronter les regards sur les élèves, diviser le travail, gérer plusieurs groupements, travailler outils et objectifs ensemble car réflexion et mise en œuvre en équipe...

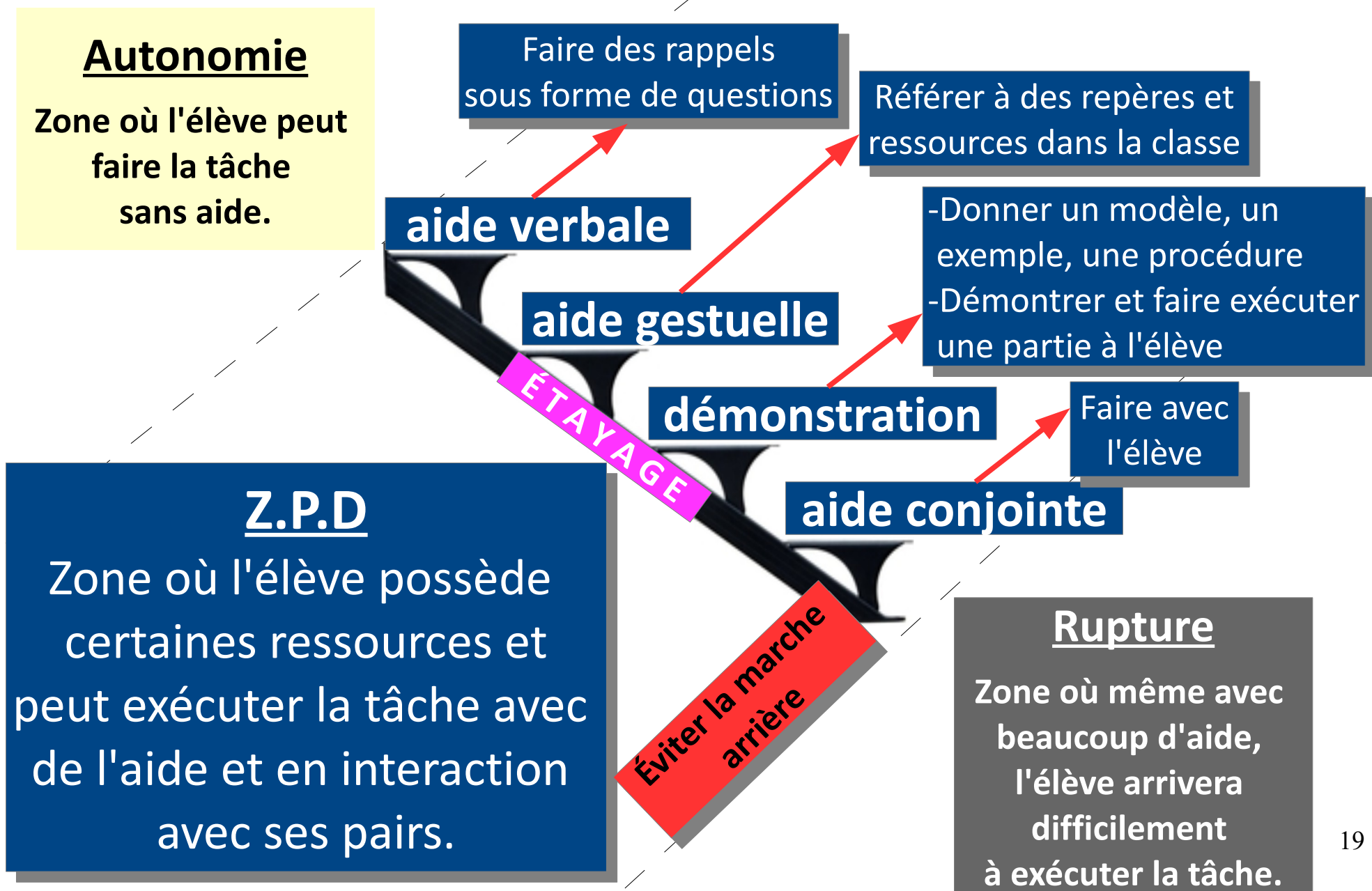


## La différenciation pédagogique



permettre à l'élève de se situer dans sa **zone proximale de développement** (ZPD), celle dans laquelle il est capable d'**exécuter une tâche à l'aide de ressources** et **éviter** ainsi qu'il se retrouve soit en **zone de rupture** (trop difficile = pas de mobilisation), soit en **zone d'autonomie** (trop facile = pas d'apprentissage)

# La différenciation pédagogique



# La différenciation pédagogique



**Pour qui ?**

**Pour tous !**



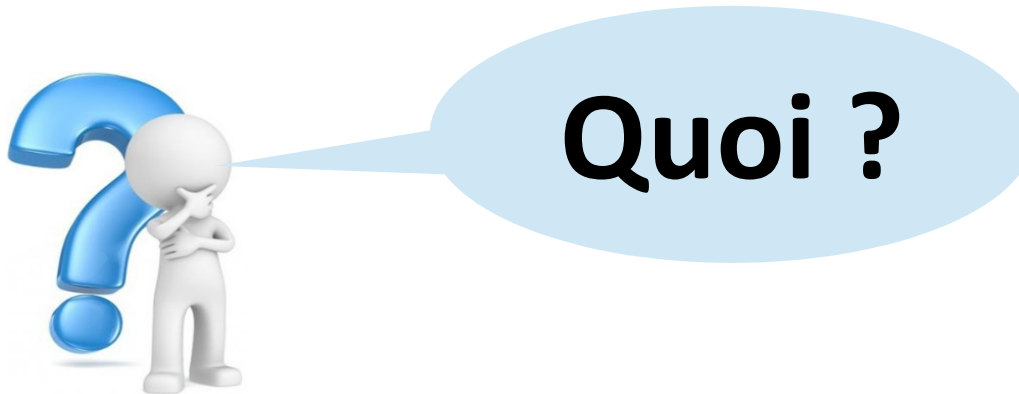
**Pour les  
élèves ayant  
différentes  
façons  
d'apprendre**

**Pour les  
élèves ayant  
différents  
rythmes  
de travail**

**Pour les  
élèves avec  
des besoins  
éducatifs  
particuliers**

**Pour les  
élèves  
doués**

# La différenciation pédagogique



## **Contenus**

Sur quoi  
la tâche  
va porter

## **Structures**

Les modalités  
d'organisation  
de la tâche

## **Processus**

Le comment  
de la tâche

## **Productions**

Les produits  
ou résultats  
de la tâche

# La différenciation pédagogique



**Comment ?**

**Varier  
l'organisation  
des  
modalités  
de travail**

**Travailler à  
plusieurs  
enseignants :  
co-enseigner**

**Faire  
coopérer  
et interagir  
les élèves**

**Regrouper  
autour d'un  
même besoin  
de façon  
temporaire**

**Organiser  
un  
tutorat  
entre élèves**

# A consulter :

Cnesco/Ifé de Lyon - mars 2017



éduscol : Mise en oeuvre de la différenciation pédagogique



## Le Programme Personnalisé de Réussite Éducative

☞ **Une action d'aide intensive et de courte durée** (pour des élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun)

☞ **Une modalité de prévention de la grande difficulté scolaire**

(décret du 18-11-2014 suivi et accompagnement pédagogique des élèves - circulaire du 3-6-2015)

- mis en œuvre prioritairement par les enseignants en **équipe** afin d'assurer une **continuité des apprentissages** des élèves au sein de chaque cycle ;
- porte sur tout type d'apprentissage dans le travail quotidien en classe **quand l'élève risque une maîtrise insuffisante de certaines connaissances et compétences** ;
- comprend les **aides appropriées** aux difficultés rencontrées par des **pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées**, grâce notamment aux outils et ressources numériques.



# Aide à l'élaboration

- **Diagnostic** à partir de l'identification des **compétences** du socle commun **non maîtrisées** et de leur degré d'acquisition
- Repérage des **points d'appui** pertinents (mémoire, motivation, aptitudes à l'oral...)
- Connaissance de l'**origine des difficultés**
- Comportement + Capacité de travail
- Problèmes sociaux, psychologiques et/ou de santé

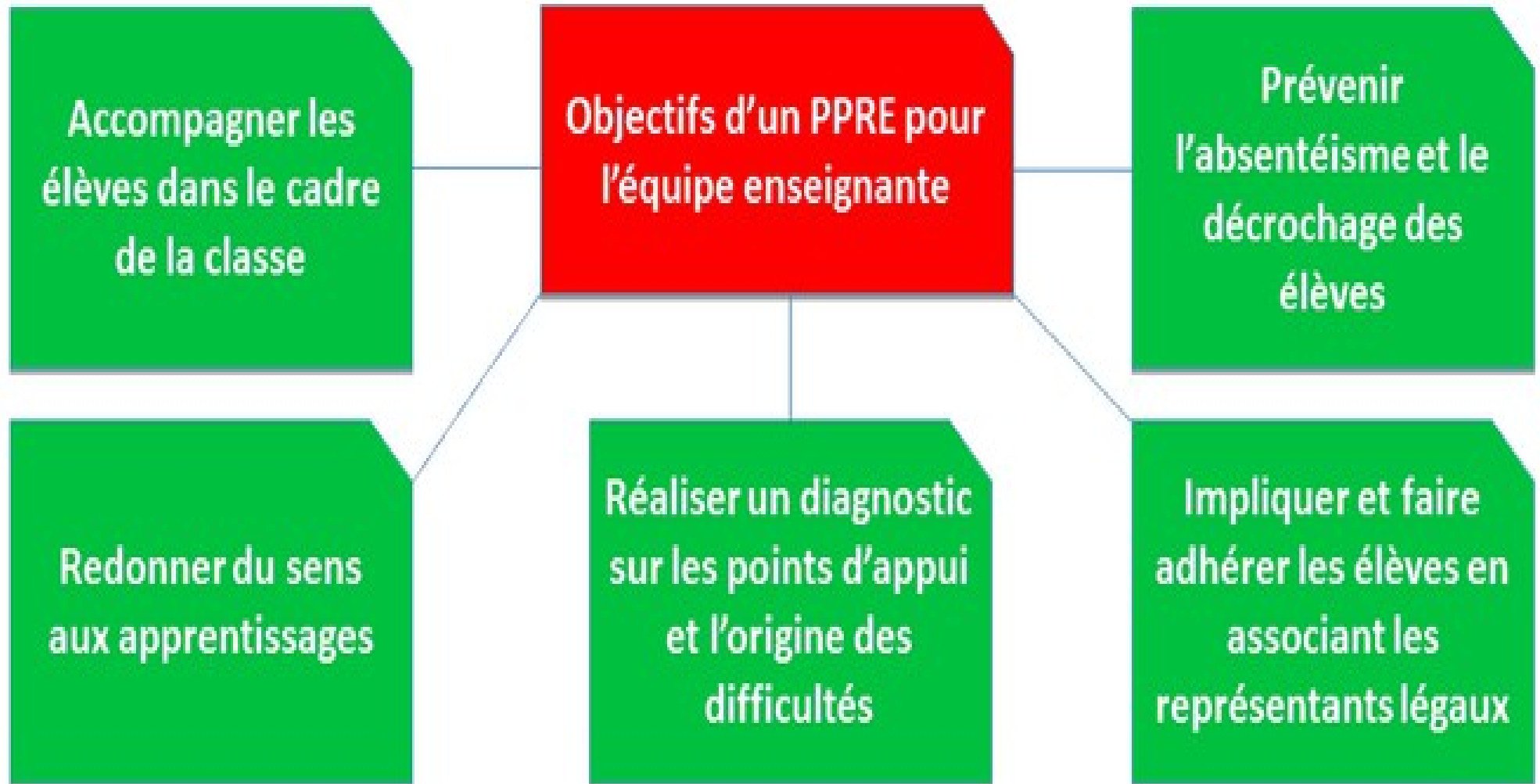


- **Compétences prioritaires** à **travailler** et à **hiérarchiser**
- **Plan coordonné d'actions** (qui fait quoi, où, quand, comment, avec quoi, pendant combien de temps)
- **Bilans prévus** (bilans d'étape, de régulation des actions, modes d'évaluation)
  - ➔ Nécessite un **engagement écrit** entre l'**élève**, sa **famille** et l'**équipe pédagogique**

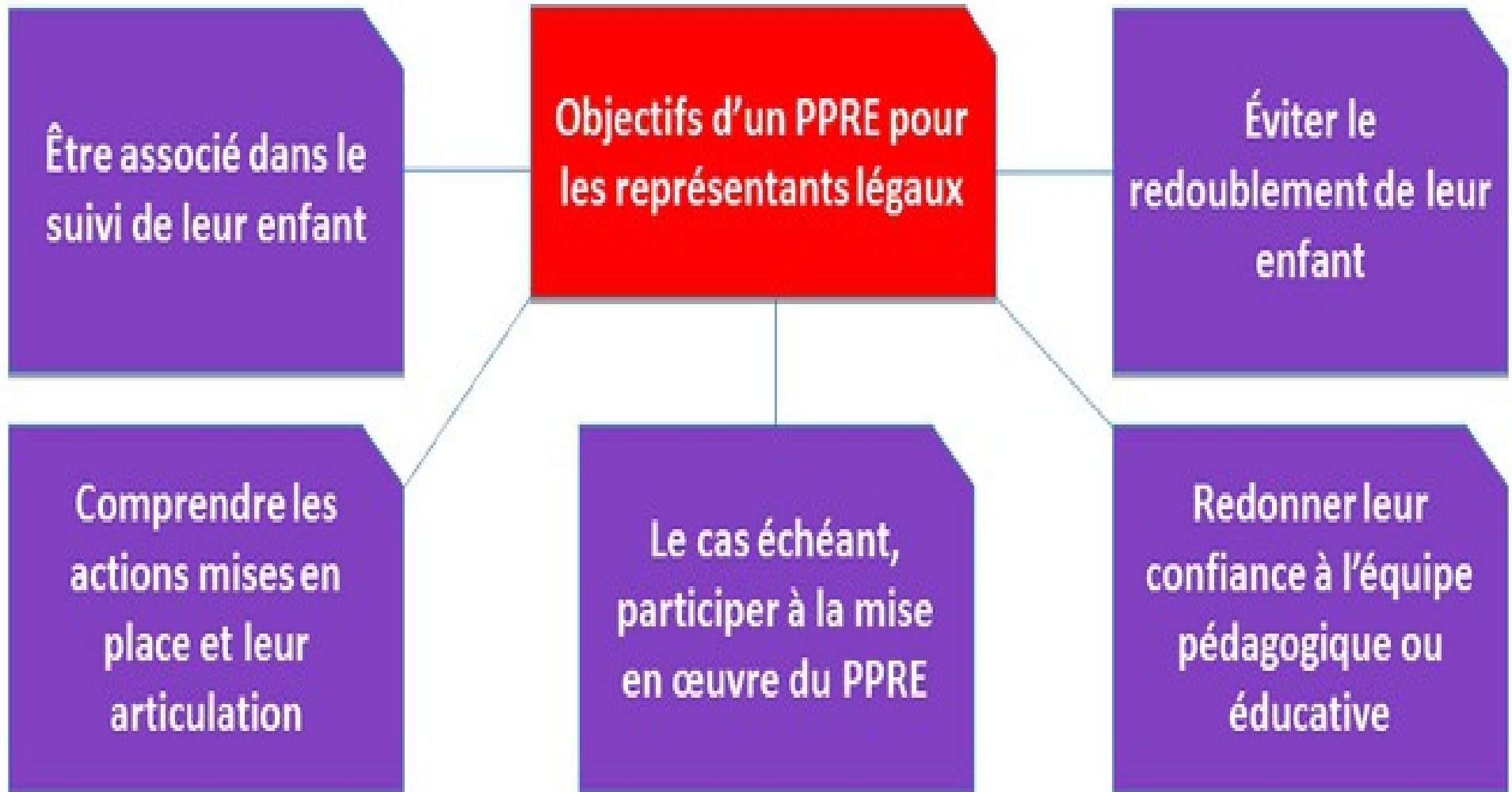
# Objectifs pour l'élève



# Objectifs pour l'équipe



# Objectifs pour la famille



# L'APC

**Les Activités Pédagogiques Complémentaires : des mesures pour contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves, en donnant à chacun la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux**

(décret du 24/01/2013 – circulaire du 06/02/2013 - loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république de juillet 2013)

Elles permettent d'**aider** les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages en leur apportant un **accompagnement différencié, adapté** à leurs **besoins** dans leur **travail personnel** et/ou en leur proposant toute autre activité prévue par le **projet d'école**.

# Les stages de réussite

**Les stages de réussite : une des formes d'aides pédagogiques permettant de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages**

(note ministérielle du 01/02/2008)

- principalement à destination des élèves de CM2,
- une semaine pendant les vacances scolaires,
- **aides** nécessaires à la **réussite** de la scolarité et à la **validation du socle commun de connaissances et de compétences**.

## Quand la difficulté scolaire « fait de la résistance »

Elle est celle qui « **résiste** » **aux aides** et qui n'a **pas de solution dans le cours normal des enseignements.**

Elle est en quelque sorte caractérisée par l'**échec des apprentissages et des réponses apportées.**

Certains élèves présentent des difficultés d'adaptation à l'école dues à des **perturbations d'ordre relationnel ou affectif**, à **des problèmes de développement** ou à **des retards d'apprentissage.**

Ils relèvent **automatiquement** d'un **PPRE** et de l'**appui du RASED** en fonction des priorités assignées par la circonscription.

# Le RASED

## Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

circulaire du 18/08/2014

- comprend des enseignants spécialisés et des psychologues de l'Éducation Nationale
- renforce le travail des équipes pédagogiques dans l'analyse et l'élaboration des stratégies adaptées
- associe l'élève et sa famille dans la prise en charge
- membre à part entière de l'équipe enseignante ⇒ aide à l'élaboration et à la mise en oeuvre des PPRE, des PAP et au suivi des PPS
- une des composantes du pôle-ressource de circonscription



# Le RASED

## Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé

BO du 07/02/2017 annexe

**1. Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive**

**2. Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire**

**3. Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses**

# Le RASED

## 1. Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive

**contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un projet d'établissement inclusif**

**oeuvre à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes et du socle commun**

**s'inscrit dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires**

**conçoit avec les enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives**

**conçoit son action pédagogique avec toutes les classes**

**coordonne des actions avec les membres de la communauté éducative et l'accompagnement des élèves**

# Le RASED

## 2. Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire

**en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissage**

**en contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle**

**en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets Individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite**

**en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et conscientisées**

**en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation**

**en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés**

# Le RASED

## 3. Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

**en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École Inclusive**

**en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des BEP**

**en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions**

**en connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École Inclusive**

**en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur le thème de l'Éducation Inclusive**

**en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention**

**en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation**

**en prévenant l'apparition de difficultés chez des élèves ayant une difficulté particulière**

# Quand la difficulté scolaire « sème le trouble »

Différents **troubles de l'apprentissage** peuvent se manifester chez des élèves qui ont **une intelligence et un comportement social normaux** et qui ne présentent **pas de problèmes sensoriels** (vue, ouïe).

Ces enfants éprouvent **des difficultés à apprendre à lire, à écrire, à orthographier, à s'exprimer** ou encore **à se concentrer**.

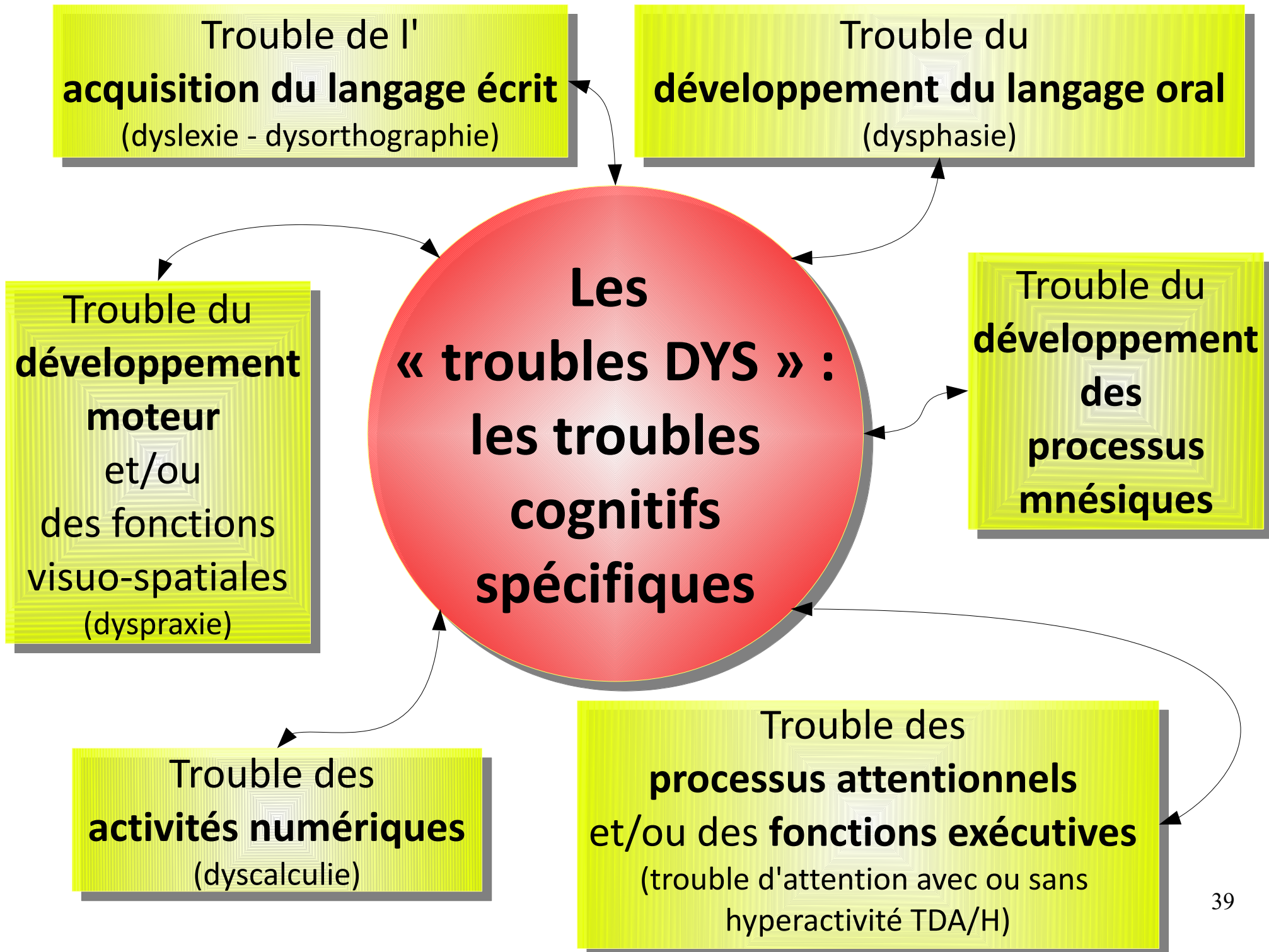
Ils relèvent d'un **Programme d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**.

# LE PAP

**Le Plan d'Accompagnement Personnalisé : un dispositif apportant les aménagements et adaptations pédagogiques spécifiques pour un bon déroulement de la scolarité à un trouble des apprentissages**

(loi du 08/07/2013)

- s'adresse aux élèves dont les **difficultés scolaires durables** ne nécessitent **pas de** moyens de **compensation** (pas d'intervention de la MDPH) et qui présentent des **troubles des apprentissages** ;
- peut être mis en place sur demande de la famille ou de l'établissement scolaire avec accord des parents de la maternelle au lycée ;
- demande transmise au **médecin scolaire** pour avis ;
- révisé tous les ans.



- Apparition au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages, et **persistance** à l'âge adulte.
- Des **répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale**, et pouvant provoquer un **déséquilibre psycho-affectif**. Ils sont innés pour la plupart.
- **Troubles durables**, mais leur prise en charge permet d'améliorer et/ou de compenser les fonctions déficientes.
- Des **troubles fréquemment associés**.

L'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) propose un guide en téléchargement.

<http://apajh.org/index.php/actualite-apajh/1575-troubles-dys-lapajh-propose-des-cles-pour-un-meilleur-accompagnement>



# CONCLUSION

Un des objectifs du pouvoir politique est de **s'attaquer à la difficulté scolaire à la racine.**

Cette ambition devrait être renforcée en 2019 avec la **scolarité obligatoire dès 3 ans.**

Au regard de sa mission de **personne ressource** en matière de **prévention précoce**, le **maître E**, le plus **proche des enseignants**, exerce **une fonction clef pour l'École Inclusive.**



Pour aller plus loin...



# LE PAI

## Le Projet d'Accueil Individualisé : Un aménagement scolaire en réponse à la situation sanitaire personnelle de l'élève

(décret du 11-12-2014)

- mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un **trouble de santé** invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un **aménagement** (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

Hormis les aménagements prévus dans le cadre du PAI, la scolarité de l'élève se déroule dans les conditions ordinaires.



# L' UPE2A

## Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants : un dispositif d'accueil, d'inclusion et d'acquisition du socle commun

circulaire du 02/10/2012

**Inscription obligatoire** des Élèves Allophones Nouvellement Arrivés en France (EANA) **dans le dispositif** pour un enseignement intensif du français langue seconde **et dans une classe ordinaire** pour les apprentissages généraux (socialisation, métier de l'élève, autonomie, ...)

Appuis pédagogiques : les **CASNAV** (Centres Académiques pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Enfants du Voyage)



# La SEGPA

**Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté : une structure spécifique implantée dans le collège ordinaire pour une meilleure inclusion des élèves**

circulaire 28-10-2015

- accueil des **élèves issus de CM2** et **pré-orientés** présentant des **difficultés scolaires graves et persistantes** (auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien)
- vise l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun + l'accès à une formation professionnelle conduisant au minimum à une qualification diplômante de niveau V (CAP)

éduscol : Segpa

ONISEP

